

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens |
| Herausgeber: | Association pour la défense des intérêts jurassiens |
| Band: | 50 (1979) |
| Heft: | 6: Mosaïque de l'ADIJ |
| Artikel: | Sauvegarde du patrimoine : le rénovation du toit de bardeaux de la ferme qui abritera le futur Musée rural jurassien aux Genevez |
| Autor: | Lovis, Gilbert |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-824646 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

interdits dans d'autres pays à cause d'une législation plus sévère, ou tout simplement une hausse de prix à l'unité. Ne considérant que le prix, le consommateur va tout avaler sans sourciller. Pour une ou deux personnes qui soupçonneront un piège, combien y en aura-t-il qui tomberont dans les panneaux les plus grossiers ?

La guerre des prix de plus ne peut aboutir qu'à une baisse générale de qualité ; si pour vendre il faut sans cesse rogner sur les coûts, le fabricant va être tenté d'employer du matériel léger. Cette course au prix bas va donc à l'encontre de tout effort tendant à limiter le gaspillage des matières premières en offrant des appareils plus durables.

Elle exerce de plus une terrible pression sur les salaires. Est-il si surprenant, dans ce contexte, que les vendeuses soient particulièrement mal payées ? Est-il si étonnant que l'on importe des vêtements d'Extrême-Orient, que les usines suisses se transportent au-delà de nos frontières, que les petits magasins ferment leurs portes ?

Tout cela dira-t-on peut-être, ne regarde pas les consommateurs. Ils veulent du bon marché, parce que cela les arrange, quelles qu'en soient les conséquences pour les autres. Mais ces conséquences ne vont-elles pas leur retomber sur le nez à plus ou moins longue échéance ?

Ne sont-ils pas partenaires des autres groupes économiques au sein de la collectivité ?

Un bon exemple en est le thème de ce numéro qui est le bois. Nous l'abordons sous deux aspects : le marché du bois en général et les achats de bois par des particuliers. Dans les deux cas la course au prix bas peut réserver des déconvenues : on importe aujourd'hui des bois plus avantageux que ceux qui sont produits chez nous, ce qui a pour conséquence que nos forêts ne sont pas assez exploitées et que certaines communes qui tirent une partie de leurs ressources de leurs forêts connaissent des difficultés financières. D'autre part quand on fait des transformations dans sa maison à l'aide de bois, quand on se fait un meuble ou qu'on en achète un, la qualité et la durabilité du bois ne sont-elles pas tout aussi importantes, sinon plus, que son prix ? Intérêt immédiat ou intérêt à plus long terme, il faut choisir.

La FRC a toujours considéré qu'il était malsain de pousser les consommateurs dans la voie d'un égoïsme à courte vue, qu'il fallait au contraire les éclairer sur les conséquences, même lointaines, de leur comportement, qu'il fallait leur faire comprendre le rôle primordial qu'ils jouaient dans l'économie et par conséquent l'ampleur de leurs responsabilités.

Tiré de « J'achète mieux »
Editorial N° 81 - mai/juin 1979

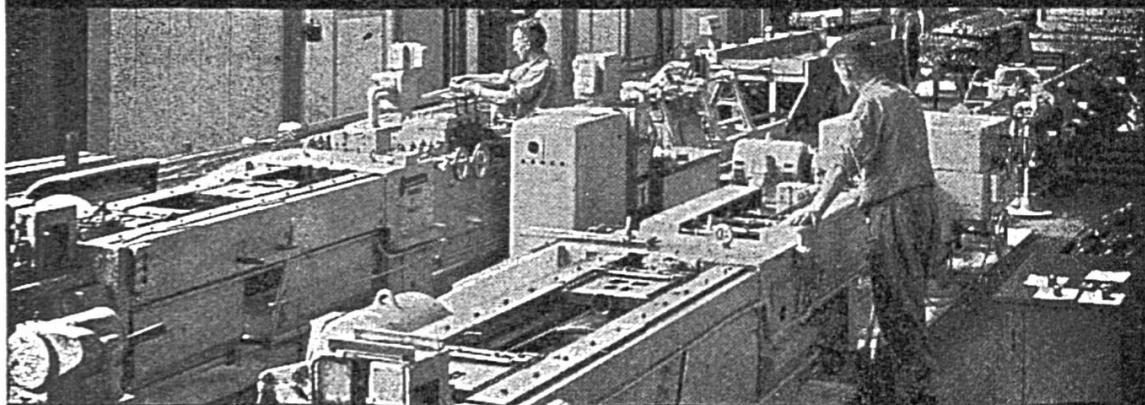
II. Sauvegarde du patrimoine

La rénovation du toit de bardage de la ferme qui abritera le futur Musée rural jurassien aux Genevez

Durant l'été 1978, la première étape de la rénovation de la ferme du Musée rural jurassien a été réalisée : consolidation des murs et reconstruction d'un

pan du toit. Dernière toiture en bardage du Jura, elle a été refaite par un artisan neuchâtelois, M. Denis Sauser, de La Chaux-du-Milieu. Plusieurs Juras-

BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries

spécialistes du laiton et alliages de cuivre

tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28

Boillat SA

Reconvilier Suisse

1856



LA GÉNÉRALE SA

BOITES DE MONTRES HOLDING

2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| BOURQUARD SA | 2856 Boécourt |
| BLANCHES-FONTAINES SA | 2863 Undervelier |
| LA FEROUSE SA | 2901 Grandfontaine |
| MANUFACTURE DE BOITES SA | 2800 Delémont |
| METALSA SA | 68 Ueberstrass (France) |
| NOBILIA SA | 2900 Porrentruy |
| VERREX SA | 2856 Boécourt |

Maisons associées

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| CRISTALOR SA | 2300 La Chaux-de-Fonds |
| SWISS ASIATIC (Private) LTD | Singapour |

1847

LE DEMOCRATE

**Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines**



**Imprimerie du Démocrate SA
Delémont**

**à votre disposition
pour tous travaux graphiques**

1861

siens assez âgés sauraient encore préparer les bardeaux, néanmoins aucun d'eux ne se sentait capable de les poser. Cela dit en passant, nous assistons à la disparition d'une activité traditionnelle jadis bien connue dans nos campagnes et souvent par les paysans eux-mêmes.

Ce modeste reportage n'a d'autre prétention que de faire revivre des gestes jadis familiers et d'évoquer des problèmes concrets remis en lumière par la création du Musée rural jurassien. A la demande de la Fondation Pierre Voirol, un film professionnel a été réalisé par MM. Jean-Claude Rossinelli et Pierre Steulet, deux jeunes cinéastes jurassiens, pour conserver de manière détaillée le savoir-faire des « toitas » d'antan. En été 1979, lors de la quinzaine « L'art de travailler le bois au temps passé », qu'organisera l'ASPRUJ, ce film sera présenté en même temps que d'autres documents.

La fabrication des bardeaux

Dans les forêts communales des Genvez, en hiver 1977-1978, furent coupés les sapins blancs nécessaires à la fabrication des bardeaux destinés à couvrir la toiture du Musée rural jurassien. La commune de ce village fit don de 14 m³ de grume choisis sur place par M. Denis Sauser.

Les arbres durent être abattus en hiver par lune décroissante, selon la tradition. Afin que les bardeaux ne se déforment pas trop et surtout ne pourrissent pas rapidement, les arbres doivent être abattus avant que la sève ne monte.

Seuls des fûts bien droits et sans gros nœuds peuvent être utilisés. Débités en troncs de 65 cm., soit la longueur des bardeaux, ils sont ensuite fendus en quartiers.

Dans un quartier de sapin blanc, M. Sauser enfonce un départoir (appelé « échandlou » en patois) à l'aide d'un maillet. Les bardeaux ou « échandelles » sont obtenus par départage (en « refendant »)

et non par sciage, car il ne faut pas couper les fibres du bois si l'on veut éviter que celui-ci devienne poreux, donc inutilisable.

La lame du départoir est dépourvue d'un véritable tranchant et le débitage des troncs se fait par étapes. L'éclatement du morceau de bois ne saurait être obtenu par les seuls coups de maillet sur « l'échandlou » ; il faut également la pesée du fendeur sur le manche de l'outil, qui agit alors comme un coin doublé d'un levier. L'épaisseur des bardeaux ainsi fabriqués varie entre 12 et 15 mm. et leur largeur, qui est fonction des dimensions du quartier, oscille entre 12 et 22 cm. Ils ne sont pas alignés et leur forme est plus ou moins trapézoïdale. Les bardeaux destinés à la rénovation du Musée rural furent imprégnés à l'Arbezol, les techniques anciennes demandant trop de temps.

La pose des bardeaux

Autrefois, dans la majorité des cas, on posait les bardeaux sans les clouer. Ils ne glissaient pas grâce à la faible pente du toit, élément caractéristique de tant de fermes anciennes. Dès le XVIII^e siècle, pour disposer d'un volume de rangement plus grand à la grange, on construisit des maisons aux pans plus inclinés et les « échandelles » furent clouées. Cette technique permettait d'ailleurs de supprimer un gros ennui des anciennes couvertures : lors de fortes rafales de vent, de nombreux bardeaux étaient emportés malgré les grosses pierres et les perches chargées de les maintenir en place.

Bien que la vieille toiture du Musée rural ait été posée à l'ancienne mode, M. Denis Sauser a préféré clouer les nouveaux bardeaux et éviter ainsi aux responsables de la Fondation Pierre Voirol un souci qui empêchait trop fréquemment nos ancêtres de dormir sous un toit de bardeaux épais de liberté lorsque soufflait le vent. Pour remplacer les demi-perches du lattage pourries sur les chevrons, le

charpentier, M. Alfred Oberli, de Saignelégier, a utilisé celles récupérées lors de la rénovation d'une ancienne ferme des Emibois. Ainsi, l'aspect intérieur du toit est conservé et on pourra, comme par le passé, observer la teinte noire due à la fumée qui traversait la toiture avant de s'échapper de la maison. Seule différence avec l'ancienne structure de cette couverture, les demi-perches n'ont plus été chevillées, mais clouées. Il aurait été totalement inapproprié de vouloir isoler toute la surface de ce pan, car on aurait alors provoqué un pourrissement accéléré des bardeaux. En effet, l'eau « remonte » par capilarité sous les « échanelles » et, après chaque pluie, le séchage de la surface inférieure ainsi mouillée ne peut se faire qu'à partir de l'intérieur du bâtiment. Il importe donc que l'air puisse circuler librement sur les deux faces de la toiture en bois. M. Sauser a pris d'ailleurs grand soin d'espacer chaque bardeau de 5 à 8 mm., assurant au bois la possibilité de « travailler » en fonction des conditions climatiques.

Si elles sont alignées au bord du toit, à cause du chéneau, les « échanelles » ne sont par la suite plus placées au cordeau. Comme le montre la photo, leurs extrémités inférieures dessinent des lignes ondulant comme les vaguelettes d'une mare sous la brise. Ce n'est pas pour nous faire rêver que M. Sauser a ainsi disposé ses bardeaux, certes non, mais pour favoriser l'étanchéité, car le recouvrement peut se faire en tenant compte des aspérités du bois. Ces détails démontrent que le savoir-faire traditionnel n'impliquait pas nécessairement... alignement parfait, niveau, équerre ou aplomb.

La poussière des ans...

Conformément au procédé traditionnel, trois couches de bardeaux sont superposées. En comparant les deux photographies du bord de toit, on remarquera que l'épaisseur de la couverture de bar-

deaux a considérablement diminué, car elle était auparavant de 20 à 25 cm. Cette différence s'explique par l'habitude prise aux siècles derniers de réparer le toit en ajoutant bouts de bois et bardeaux aux endroits défectueux. Les « échanelles » usées n'étant pas enlevées, elles finissent par pourrir sous les nouvelles. Entre les bardeaux imprégnés de goudron posés sur le lattage et les planchettes visibles, se formait ainsi une couche de bois pourri, moisî, mêlé à de grandes quantités de suie et de poussière séculaire. Ces débris de bois formaient écran à la circulation de l'air et contribuèrent certainement à la dégradation finale de cette toiture.

La longévité du nouveau toit de bardeaux sera-t-elle de 40 à 50 ans comme celle des couvertures en bois d'autrefois ?

L'expérience commence. Attendons ! Aura-t-on encore la possibilité de bénéficier du savoir-faire d'un artisan comme M. Denis Sauser ? Ne risquons-nous pas d'agir comme les générations qui se succédèrent dans la ferme du Musée rural jurassien et de réparer ce toit en rajoutant bardeaux sur « échanelles » ? Et dans trois ou quatre siècles, l'épaisseur de cette couverture de bois sera redevenue semblable à celle que nous avons connue, elle aura retrouvé son épaisseur d'antan.

Revenons à l'heure présente en formulant un vœu. Puisse cet article plein de lacunes et d'imperfections être assez évocateur pour vous convaincre de soutenir le projet de création du Musée rural jurassien... en espèces plus que « sonnantes et trébuchantes ». Quant aux dons d'objets anciens, eux aussi seront les bienvenus !

Compte de chèques postaux, Bienn 25 - 1282, Musée rural jurassien, Les Genevez.

Merci de votre appui !

Gilbert Lovis

Tiré de « L'Hôtâ » N° 2
édité par l'ASPRUJ